

Direction
de l'environnement
et des situations d'urgence

Référence courrier: CODEP-DEU-2021-014327 Montrouge, le 22 mars 2021

Monsieur le Président du Groupe Permanent d'experts en radioprotection et en environnement

Objet : Avis sur le projet de guide méthodologique pour l'évaluation du risque radiologique pour la faune et la flore sauvages

<u>Références:</u>

[1] Avis du Groupe permanent d'experts en radioprotection et en environnement (GPRADE) portant sur les recommandations en matière de protection des espèces non humaines vis-à-vis de l'exposition aux rayonnements ionisants, transmis par courrier du 15 octobre 2015
[2] Lettre IRSN Réf. PSE-ENV/2021-00002 du 14 janvier 2021

P.J.: Projet de « Guide méthodologique pour l'évaluation du risque radiologique pour la faune et la flore sauvages »

Monsieur le Président,

Faisant suite à l'avis émis par le Groupe permanent d'experts en radioprotection et en environnement (GPRADE) [1] à l'automne 2015, l'ASN a confié à l'IRSN le pilotage d'un groupe de travail pluraliste et pluridisciplinaire, chargé d'élaborer un projet de guide présentant une méthodologie pour évaluer l'impact radiologique d'une installation ou d'une activité nucléaire sur la faune et la flore, en utilisant une approche graduée.

En réponse à cette demande, le Directeur général de l'IRSN a transmis par courrier [2] à l'ASN le projet de guide ci-joint, rédigé par un groupe de travail réunissant des experts de l'IRSN, de l'ASN, de plusieurs organismes, administrations, autorités, association pour la protection de l'environnement, exploitants d'installations et d'activités nucléaires ou bureaux d'étude en charge de l'évaluation du risque environnemental ou sanitaire, représentant les différentes parties prenantes intéressées.

Ce projet de guide a fait l'objet d'une première présentation au GPRADE le 6 octobre 2020 et les commentaires formulés par les membres du GPRADE à cette occasion ont été pris en compte dans la version ci-jointe, que le groupe de travail considère à présent comme suffisamment aboutie pour pouvoir être diffusée.

L'ASN considère que ce document répond à sa demande initiale de disposer d'éléments de cadrage sur la méthodologie à appliquer pour évaluer l'incidence d'une installation ou activité nucléaire sur l'environnement, tel que prescrit par la réglementation.

Avant d'envisager une diffusion plus large de ce guide auprès des utilisateurs à qui il est destiné et du public, je sollicite l'avis du Groupe permanent d'experts en radioprotection et en environnement que vous présidez sur ce document.

Je souhaiterais notamment recueillir votre avis sur le caractère opérationnel de la méthodologie présentée pour évaluer l'incidence d'une installation ou activité nucléaire sur la faune et la flore, selon une approche graduée.

Après avoir pris connaissance de votre avis, l'ASN envisage d'en encourager la mise en œuvre auprès des exploitants d'installations et d'activités nucléaires, notamment au moyen d'une publication sur son site Internet. Un premier retour d'expérience de l'application du guide pourrait ensuite être tiré après quelques années de mise en œuvre, en vue d'engager, si nécessaire, sa révision.

Je vous demande de bien vouloir me remettre vos conclusions au plus tard le 1er juillet 2021.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Directeur Général et par délégation, l'Inspecteur en Chef,

<u>Signé</u>

Christophe Quintin

Copie interne :

Copie externe :

• **ASN / DEU**: O. Rivière, N. Reynal

• IRSN/PSE/ENV

• ASN / DIS : C. Rousse, P. Jaunet, A.-L. Joye